



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2019

Membres présents :

AMY	Alain	GABRIEL	Bernard	PATUREL	Jacques
BARONE	Pascal	GAY	Claude A.	ROHRBACH	Fabien
BIRCHER	Jakob	GUILLEN	Carlos	ROUSSEIL	François
BUJARD	Paul	GUILLEN	Fernand	SANDOZ	Philippe
CEPPI	Eric	LAVANCHY	Fabien	SCHAER	Cédric
CHARLTON	Brian	LEUBA	Samuel	SCHLAEPPI	Robin
CODEREY	Paul-Auguste	MARGUERAT	Patrick	SIMON	Marcel
CONUS	Jean-Daniel	MEIENHOFER	Laurent	STAEHLI	Nicolas
CRISINEL	André	MINGARD	Claude	SUTER	François
DIRAC	Richard	MINGARD	Philippe	VENZI	Christian
FOUVY	Laurent	OBERSON	André	VOLLENWEIDER	Marc-Aurèle

Membres excusés :

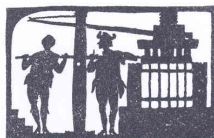
DISERENZ	Louis	MONOD	Charles
ERWEIND	Jacqueline	PASCHOUD	Olivier
FAVRE	Roger	PASCHOUD	Jean-Louis
FONTANA	Jacques	RICHOZ	Claude
GRIVEL	Lucien	ROD	Armand
HIRT	Pierre	ROUGE	Olivier
HUGUELET	Jacques	SCHLAEPPI	Pierre A.
LUTHY	Jean-Claude		

1. Salutations du Président

Le Président Samuel Leuba salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h40

2. Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

Le secrétaire François Suter demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès verbal du 7 juin 2018. Aucune remarque. Le procès verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée.



ASSOCIATION DU PRESSEUR DU CHÂTEAU DE LUTRY

3. Rapport du Président 2018-2019

Le Président rappelle que l'Assemblée générale lui a fait l'honneur de l'élire comme Président lors de la dernière Assemblée générale de 2018. Si la tâche de Président n'est pas aisée, vu la qualité des prédécesseurs, cette tâche a été grandement facilitée par tous les membres du comité qui ont mis à leur disposition leurs compétences et leur bonne humeur. Cette dernière a eu pour conséquence de prolonger certaines séances de comité !

L'année 2018/2019 s'est déroulée au rythme des événements et activités habituelles :

- Fête des vendanges et tenue du caveau.
- Pressée sous l'autorité d'un nouveau chef pressoir qui détaillera le déroulement de cet événement.
- La taille qui s'est déroulée le 16 février dans des conditions idéales, aussi bien s'agissant de la météo que de l'accueil par le vigneron Claude Mingard, lequel a fourni des explications pointues et claires sur les différents types de tailles.
- Etiquetage le 13 avril. A cette occasion, les membres se sont rendus chez Claude Mingard, vigneron, pour accueillir celui-ci... puisqu'il sortait de l'hôpital en chaise roulante !

Malgré cet accident, l'étiquetage s'est passé dans d'excellentes conditions et dans la bonne humeur.

En marge de ces activités habituelles, votre comité a également œuvré pour d'autres tâches telles que la commande de verres avec le logo de l'Association, le développement et la mise à jour du site internet, la recherche du vigneron pour le millésime 2019 (Paul-Auguste Coderey), recherche de relève, organiser le concours de la dégustation du « Fin Naze » ainsi que l'organisation de la Commission du 40^{ème}.

Pour terminer, le Président rappelle la nécessité que les membres participent aux activités et également qu'ils répondent aux convocations et emails qu'ils pourraient recevoir. Enfin, si le millésime 2018 est excellent et peut être dégusté au terme de cette assemblée, l'on se réjouit déjà de la pressée 2019.

Jean-Samuel Leuba
Président

Lutry, le 6 juin 2019

4. Rapport du caissier EXERCICE 2018/2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez constater sur la feuille des comptes en votre possession, **l'exercice 2018/2019** se solde par une augmentation du capital de **575,31 CHF**, le nouveau capital de l'association étant de **25'793'30 CHF**.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Le solde de notre compte courant à la BCV au 30 avril 2019 est de **14'429,15 CHF**.

Le stock des vins se monte à **10'871,90 CHF** et celui des alcools forts (marc et cognac) à **2'900,45 CHF** ce qui représente une diminution de **248,49 CHF** par rapport à l'année passée.

Suite au sondage d'opinions, l'association a commandé auprès de la maison « Sérigraphie-Tampographie » 480 verres viticoles avec impression du logo du pressoir du château, soit 240 verres de 12 cl et 240 verres de 21,5 cl. Ce qui représente un actif de **1'538.- CHF**.

Pour les produits :

- ❖ Les cotisations se montent à **10'775.- CHF** Au 30 avril, toutes les cotisations dues étaient payées.
- ❖ Les ventes de vin et cognac aux membres de l'association et celles du Fin Naze ont rapportés **778.- CHF**.
- ❖ Un don de **240.- CHF** a été fait à l'association par notre membre et ami **Jacques Hugel** qui nous a imprimé 60 exemplaires de la Palanche No : 111 et qui a renoncé à nous les facturer.

Pour les passifs transitoires :

- ❖ **2'834,55 CHF** représente les soldes encore dus au 30 avril au vigneron de l'année Claude Mingard et à notre vice-président François Rousseil pour la pressée 2018.
- ❖ **14.- CHF** et représente le solde des frais de secrétariat.
- ❖ Enfin, la provision de **CHF 1'400.-** constituée à l'issue de la sortie du 35^{ème} reste à disposition pour une prochaine sortie de notre association, soit le 40ème.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez et du soutien du comité dans mes tâches.

André Oberson
Caissier

Lutry, le 6 juin 2019

5. Rapport des vérificateurs

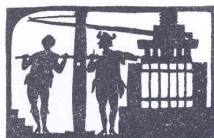
EXERCICE 2018/2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les vérificateurs soussignés se sont réunis dans le caveau du château de Lutry, aujourd'hui à 18h.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et bilan de l'exercice 2018/2019. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.

Nous constatons que l'exercice 2018/2019 se solde par une augmentation du capital de






ASSOCIATION DU PRESSEUR DU CHÂTEAU DE LUTRY

575,31 CHF et que le nouveau capital se monte au 30 avril 2019 à **25'793,30 CHF**.
Nous avons également vérifié que le solde auprès de la BCV se monte à **14'429,15 CHF**.

Nous remercions le caissier pour la tenue des comptes.

Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs:

-  D'accepter les comptes 2018/2019, tels que présentés.
-  De donner décharge au caissier.
-  De relever les vérificateurs de leur mandat.

Les vérificateurs :

1^{er} vérificateur

2^{ème} vérificateur

Nicolas Staehli

Bernard Gabriel

Lutry, le 6 juin 2019

6. Adoption des comptes

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes tels que présentés et donne décharge au caissier, au comité et relève les vérificateurs des comptes de leur mandat

7. Admissions – Démissions - Exclusions

Admissions : M.M.

AMY	Alain	MONOD	Charles
BIRCHER	Jacob	RODIEUX	Olivier
DIRAC	Richard	ROHRBACH	Fabien
FOUVY	Laurent	SCHAER	Cédric
LUDI	Jean-Marc	VENZI	Christian
MARGUERAT	Patrick		

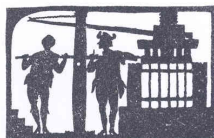
Démission : M. François Jomini

Exclusions : néant

Le comité propose de nommer membre d'honneur M. Daniel Buche.
L'assemblée accepte à l'unanimité.

8. Election du Président

Afin de reconduire le mandat de président en la qualité de Mr. Samuel Leuba pour l'exercice 2019-2020, le secrétaire François Suter demande à l'assemblée sa réélection par applaudissement.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

M Samuel Leuba remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et reprend les rennes pour la suite de l'assemblée.

9. Election du Comité

Le président annonce que le comité se représente soit :

Président :	Samuel Leuba
Vice-président :	François Rousseil
Trésorier :	André Oberson
Chef pressoir :	Jacques Paturel
Archiviste :	André Crisinel
Secrétaire :	François Suter

10. Election des vérificateurs

M. Bernard Gabriel est nommé 1^{er} vérificateur
M. Carlos Guillen est nommé 2^{ème} vérificateur
M. Pascal Barone accepte de fonctionner comme suppléant

11. Présentation du nouveau vigneron par M. François Rousseil

Le vigneron pour l'exercice 2019-2020 sera M. Paul Auguste Coderey.
L'assemblée se réjouit de retrouver ce vigneron dans notre association.

12. Propositions individuelles, divers

- Le président souhaite qu'une commission se mette en place pour préparer le 40^{ème} anniversaire de notre association prévue en 2021. Robin Schlaeppli présidera le comité d'organisation.
- Claude Mingard félicite l'excellent travail de notre chef pressoir Jacques Paturel pour sa première pressée.
- L'assemblée remercie par applaudissement notre vigneron Claude Mingard pour tout le travail effectué pour le millésime 2018

L'assemblée est close à 20h27

Remise des diplômes

Notre archiviste André Crisinel décerne les traditionnels diplômes de dégustation du « Fin Naze » aux lauréats présents.

Dégustation du millésime 2018

Distribution des bouteilles aux membres.

Un apéritif est offert aux membres présents à l'issue de l'assemblée

Au nom du Comité
le secrétaire
François Suter